VILLE DE ROYAN



ARRETE

PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION D'UNE TERRASSE AU FRONT DE MER A ROYAN

HT/ET A SG N° 07/0574

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu le règlement d'occupation de l'espace du Front de Mer à ROYAN,

Vu la demande présentée par Monsieur SAVARY,

Considérant que Monsieur SAVARY est régulièrement immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Marennes sous le numéro n° 437680846,

Considérant que Monsieur SAVARY a justifié du fait qu'il est titulaire d'un titre d'occupation d'un fonds privé sur le Front de Mer sous le nom commercial « WATTI »,

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u>: Monsieur SAVARY est autorisé à occuper la terrasse sise Front de Mer au droit du n° 41 telle qu'elle figure en jaune sur le plan ci-annexé à l'usage exclusif de commerce suivant : Vente de bijoux et d'artisanat.

ARTICLE 2 : La présente autorisation est délivrée pour une durée qui commencera à courir le 15 Avril 2007 pour se terminer le 30 Septembre 2007 moyennant une redevance de 3.387,70 € ainsi calculée : 95,00 €m².

<u>ARTICLE 3</u>: Monsieur SAVARY a remis ce jour un chèque d'un montant de 3.387,70 €en paiement de la redevance telle qu'elle est fixée à l'article 2.

<u>ARTICLE 4</u>: Monsieur SAVARY, cosignataire aux présentes, reconnaît avoir pris connaissance des dispositions réglementant l'espace du Front de Mer dont il a reçu copie ce jour.

Aucune reconduction tacite ne sera accordée.

Fait à ROYAN, Le 11 Mai 2007

Lu et Approuvé, O. SAVARY

Le Maire, H. LE GUEUT

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 9 juillet 2007